

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-sept novembre,

Le comité syndical du syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional du Verdon s'est réuni au domaine de Valx à Moustiers Sainte Marie à 14 h 30 sous la présidence de M. Bernard CLAP, en formation GEMAPI.

FORMATION GEMAPI		
Nombre de membres		
En exercice	Présents et représentés	Votants
11	9 +	9 0
Total des voix : 20,5		

Etaient présents :

Bernard CLAP : Président du syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional du Verdon (1 voix)

Claude MARIN : Dracénié Provence Verdon Agglomération (1 voix)

Gilles MEGIS et **Claude CHEILAN** : Durance Luberon Verdon Agglomération (4 voix chacun)

Philippe POULEAU : Provence Alpes Agglomération (1 voix)

Patrick VINCENTELLI : Communauté de communes Lacs et gorges du Verdon (1,5 voix)

Michèle BIZOT-GASTALDI et **Jean MAZZOLI** : Communauté de communes Alpes Provence Verdon source de lumière (3,5 voix chacun)

Jean-Paul HENRY : Communauté d'agglomération du Pays de Grasse (1 voix)

Date de convocation :
12/11/2019

Délibération n°
19_11_CS5_01

PROJET DE BUDGET GEMAPI POUR L'EXERCICE 2020

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Vu les statuts du syndicat mixte de gestion du Parc naturel du Verdon

Vu la délibération du comité syndical en date du 18 octobre 2019 par laquelle le comité syndical, réuni en formation plénière, a décidé la création d'un budget annexe GEMAPI à compter de l'exercice 2020

Les membres du comité syndical réunis en formation GEMAPI :

- valident à l'unanimité le programme d'actions 2020 et le projet de budget GEMAPI 2020 qui en découle et qui se synthétise comme suit :

SECTION D'INVESTISSEMENT					
Dépenses			Recettes		
Ch	Opérations	Propositions	Ch.		
21	Acquisition petit matériel	4 000,00	021	Virement de la section de fonctionnement	4 000,00
45	Etude Digue de Colmars les Alpes	50 000,00	45	Région 30 % / CCAPV 70 %	50 000,00
45	Etude Moe + Entretien Digue de Beauvezer	154 000,00	45	CCAPV (100 %)	154 000,00
45	Etude danger Digue de Castellane	30 000,00	45	CCAPV (100 %)	30 000,00
	Total	238 000,00		Total	238 000,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT					
Dépenses			Recettes		
Ch		Propositions	Ch		
011	Charges à caractère général	528 175,00	74	Subventions FEDER	11 375,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	440 435,00		Subventions Agence de l'eau	392 185,00
65	Autres charges de gestion courante	35 000,00		Subvention Région	17 950,00
022	Dépenses imprévues	2 515,00		Subvention EDF	25 000,00
023	Virement à la section d'investissement	4 000,00		Subvention CD 04	3 615,00
				Cotisations EPCI / Actions GEMA *	525 000,00
			Autofinancement action PI (CCPV / DLVA)	35 000,00	
	Total	1 010 125,00		Total	1 010 125,00

* Détail des cotisations des EPCI calculées selon la formule figurant à l'article 19 des statuts du syndicat mixte :

- Communauté de communes Alpes Provence Verdon : **197 389 €**
- Durance Luberon Verdon Agglomération : **139 784 €**
- Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse : **23 497 €**
- Communauté de communes Lacs et Gorges du Verdon : **66 825 €**
- Communauté de communes Provence Verdon : **45 774 €**
- Provence Alpes Agglomération : **21 912 €**
- Dracénié Provence Verdon Agglomération : **29 819 €**

- Décident de proposer ce projet de budget au vote du comité syndical en formation plénière le 18 décembre 2019.

- Autorisent le Président à signer toute pièce utile à la poursuite de cette affaire.

Acte rendu exécutoire

Après transmission en Préfecture

Le

et publication ou notification du

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et l'an susdits,
doivent les signatures

Pour extrait conforme

Le Président :

Bernard CLAP

